

Concours d'écriture de la ville de Senlis

Thématique 2019-2020
« *La porte
s'ouvre...* »

*Remise des textes
jusqu'au 15 janvier 2020*

*Règlement du concours
sur ville-senlis.fr/concours-ecriture-2019*

Ville de Senlis - IPMS - septembre 2019 - Visuel : d'après l'illustration Adobe Stock 12677897



ÉDITIONS COURTES ET LONGUES



Règlement

Article 1

Ce concours se déroule **du lundi 3 septembre 2019 au mercredi 15 janvier 2020**. Il est ouvert aux collégiens, aux lycéens et aux adultes du territoire français. Une seule participation par personne est acceptée. Le thème est : **La porte s'ouvre...**

Article 2

Écrivez un texte (lettre, nouvelle, poésie, BD...) qui répondra obligatoirement aux contraintes suivantes :

- 1) **Donnez un titre** qui n'est pas celui du thème du concours
- 2) Commencer ou terminer le texte par : la porte s'ouvre
- 3) **Insérez, soulignez et mettre en gras obligatoirement : au moins trois des mots suivants** : diaphane, étrange, inexorablement, paroi, soleil, tambour
- 4) **Présentation** de 2 pages A4 maximum, si possible imprimées en recto-verso, dactylographiées, police Times New Roman 12 pts, sans agrafe.

voir modèle sur :

www.ville-senlis.fr/concours-ecriture

Article 3

Le texte anonyme et le bulletin d'inscription ci-dessous sont à rendre, sous enveloppe, entre le 3 septembre 2019 et le 15 janvier 2020.

- Pour les adultes et pour les jeunes extérieurs non scolarisés à Senlis : Bibliothèque Municipale 1 rue Bellon 60300 Senlis
- Pour les jeunes scolarisés à Senlis : CDI de leur établissement

Article 4

Les **résultats** seront proclamés le **vendredi 20 mars 2020 à 19h**, salle de l'Obélisque, route de Creil. Tous les participants y sont invités. Les gagnants autorisent la lecture et la publication de leur texte. Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Bulletin d'inscription au Concours d'écriture 2019-2020 de la ville de Senlis

Thème : La porte s'ouvre...



Nom Prénom

Adresse

Téléphone / / / / Email@

CATÉGORIE (Cochez)

Collégiens 6°-5° Établissement :

Collégiens 4°-3 Établissement :

Lycéens Établissement :

Adultes